

Département des arts et lettres
Échéancier hiver 2016

11 décembre	Date limite pour la remise des plans de cours au département des arts et lettres
8 janvier	Début du trimestre hiver 2016
15 janvier	Date limite de modification d'inscription sans mention d'échec et avec remboursement
18 janvier	Date limite pour les demandes de correcteurs-dépanneurs
4 février	Date limite pour recevoir les demandes de reconnaissance d'exigences de qualification d'enseignement (EQE) pour l'enseignement dans le cadre de l'opération annuelle
7 mars	Premier jour de relâche (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
4 mars	Dernier jour au département pour rendre une décision motivée dans le cadre de l'opération annuelle de reconnaissance d'EQE
11 mars	Dernier jour de relâche (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
10 mars	Date limite d'abandon de cours sans mention d'échec et sans remboursement
10 mars	Date limite pour la remise de l'appréciation du mi-trimestre aux étudiants de premier cycle (au moins 20 % du résultat global) ¹
25 mars	Vendredi Saint (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
28 mars	Lundi de Pâques (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
29 avril	Fin du trimestre hiver 2016
6 mai	Date limite pour la remise des résultats par les enseignants

Mis à jour le 30 septembre 2015
/gm

¹ La date limite de l'appréciation de mi-trimestre correspond toujours à la date limite d'abandon de cours sans mention d'échec et sans remboursement